



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

Présents :

Janette Vialette-Giraud, Jean-Paul Goy, Rémi Bernard, Marianne Vigignol, Kévin Da Costa, Jacky Fouilhoux, Quentin Le Boulaire, Pierre Pichard, Julien Quinsat, Bertrand Roussel, Marc Tardif.

-----

### **Ordre du jour :**

- 1- Election du Maire
- 2- Election des adjoints
- 3- Charte de l'élu local
- 4- Questions diverses

-----

### **1 – Election du Maire**

Jacky Fouilhoux préside l'assemblée et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il sollicite deux assesseurs, Quentin Le Boulaire et Bertrand Roussel, afin de constituer le bureau de vote de l'élection du Maire et des Adjoints.

Candidature au poste de Maire :

Janette Vialette-Giraud seule candidate a été élue Maire.

### **2 – Election des adjoints.**

Madame le Maire rappelle que le nombre d'adjoint ne doit pas être supérieur à 30 % du nombre de conseillers municipaux, soit 3.

Elle propose d'élire pour ce mandat 3 adjoints.

Votants 11 : 10 voix pour, 1 blanc

Résultat du vote des adjoints, Madame le Maire propose :

pour 1<sup>er</sup> adjoint : Jean-Paul Goy. Elu au 1<sup>er</sup> tour

pour 2<sup>ème</sup> adjoint : Rémi Bernard Elu au 1<sup>er</sup> tour

pour 3<sup>ème</sup> adjointe : Marianne Vigignol : Elue au 1<sup>er</sup> tour

### **3 – Charte des élus.**

La charte de l'élu local est lue et est remise à chacun des membres.

#### **4 – Questions diverses**

##### **Terrains communaux constructibles à Roure parcelle ZP 66 lot A et B**

Madame le Maire déclare qu'une personne du village souhaite bénéficier à titre gratuit de la coupe d'herbe des terrains communaux constructibles.

Le conseil souhaite que cette coupe d'herbe soit proposée à tous les agriculteurs du village de Roure et que les offres soient déposées en mairie au plus tard le 8 juin 2020. Une affiche sera mise dans la vitrine.

La meilleure offre sera retenue.

##### **Maison Angelier : réseau orange**

Madame le Maire informe le conseil municipal que le locataire du logement souhaite avoir une ligne téléphonique afin de pouvoir bénéficier d'une connexion internet. Dans les travaux d'enfouissement des lignes, ce logement a probablement été oublié.

Rémi Bernard doit rencontrer la locataire afin de lui présenter les différentes solutions existantes.